

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

3ème voie wagons

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VYNOVA Mazingarbe SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pascal MONBAILLY, Directeur de site

RCS / SIRET

3	5	1	5	6	3	9	7	8	0	0	0	2	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4718-2-a	<p>Sphère de stockage de 3 000 m³ doit 2 300 tonnes de MVC (existante) V1201 : 70 m³ soit 64 tonnes + V1408 : 110 m³ soit 100 tonnes (existants) 2 trains de 12 wagons de 67 tonnes (existants) 1 train de 24 wagons de 67 tonnes (nouveau) Soit un total de MVC liquide de : 5 680 tonnes L'augmentation de la capacité de stockage ne change pas le classement du site au titre de la rubrique 4718-2-1, le site est déjà au seuil maximum (seuil haut à 200 t).</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à implanter une voie ferrée supplémentaire dans l'enceinte de la zone de dépotage MVC pour y entreposer des wagons-citernes de chlorure de vinyle.

Le projet n'engendre pas de modification sur les installations existantes. Il nécessite toutefois quelques aménagements permettant l'affrètement des wagons-citernes sur la nouvelle voie :

- Agrandissement de la porte d'accès en zone dépotage ;
- Remplacement de l'aiguillage deux voies par un aiguillage trois voies ;
- Déplacement de la clôture de limite de propriété côté terri.
- L'eau incendie : extension du réseau pour mise en place de poteaux supplémentaires (1 poteau = 70 m³/h) afin de pouvoir atteindre les wagons stockés en cas de besoin. Le dimensionnement des débits d'alimentation sera vérifié et le cas échéant adapté.
- L'électricité : le site est alimenté en électricité par le réseau EDF ; Des éclairages seront ajoutés côté 3ème voie pour assurer un éclairage suffisant au contrôle.

4.2 Objectifs du projet

L'établissement VYNOVA Mazingarbe a pour projet d'implanter une nouvelle voie ferroviaire dans l'enceinte de la zone de dépotage MVC déjà existante et soumise à autorisation d'exploiter. Cette voie servira à entreposer des wagons-citernes de MVC.

L'approvisionnement du site de Mazingarbe en chlorure de vinyle connaît régulièrement des difficultés (retards récurrents, grèves...) qui ont pour effet une diminution de la production voir des arrêts de lignes. Ces aléas représentent un manque à gagner non négligeable pour l'établissement.

La création d'une troisième voie ferroviaire pour l'entreposage de wagons-citernes de chlorure de vinyle donnera ainsi plus de flexibilité à l'usine de Mazingarbe et permettra d'augmenter sa fiabilité.

Le projet ne modifiera pas les canalisations, les bras de chargement et les pompes de dépotage. De plus, le projet n'impactera pas le stockage et la distribution de MVC sur l'usine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux et des tests est estimée à 6 mois.

Il n'y aura pas de travaux de gros œuvre.

Renforcement du sol au niveau de la nouvelle voie (soutient de la rame de wagons).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'implantation de cette voie est prévue en 2023 au nord-est vers la limite de propriété.

Il est prévu d'entreposer jusqu'à 24 wagons.

Une fois par mois, a minima, une rotation des wagons-citernes sera planifiée.

Aucune activité de dépotage n'est à considérer au niveau de cette troisième voie.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance (modification non substantielle d'une installation classée)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pas de construction de bâtiment <input checked="" type="checkbox"/> Agrandissement de la porte d'accès en zone dépotage ; <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement de l'aiguillage deux voies par un aiguillage trois voies ; <input checked="" type="checkbox"/> Déplacement de la clôture de limite de propriété côté terril. <input checked="" type="checkbox"/> L'extension du réseau incendie avec la mise en place de poteaux supplémentaires (1 poteau = 70 m3/h) permettra d'atteindre les wagons stockés sur la 3ème voie en cas de besoin.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

YNOVA
 Chemin des soldats
 62670 Mazingarbe

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 7' 3" 53" Lat. 50° 28' 26"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Mazingarbe

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF de type I et II se situent à plus de 1 km du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la plateforme chimique de Mazingarbe on trouve VYNOVA et MAXAM. Cette plateforme fait l'objet d'un PPRT. Les installations de MAXAM, site classé Seveso Seuil Haut et qui se situait sur la plateforme chimique, sont aujourd'hui à l'arrêt. Le 20 mars 2007 : Arrêté préfectoral portant approbation du PPRT des établissements « Société Artésienne de Vinyle » et « Grande Paroisse » sur le territoire du département du Pas-de-Calais La commune de Mazingarbe est située dans le périmètre d'un Plan de Prévention de risques inondation prescrit le 28/12/2000 et approuvé le 04/09/2007 : Inondation par ruissellement et coulée de boue et par remontées de nappes naturelles ; N° identifiant de l'établissement sur Georisques : SSP0003698 Pas de pollution identifiée sur le site Georisques (ex-BASOL)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mazingarbe : Captage de Noyelles-lès-Vermelles apparaît dans la liste des Zones d'Actions Renforcées du Nord-Pas de Calais (adoptée par arrêté du 25 juillet 2014) selon le SDAGE 2016-2021
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 n'est recensée dans les environs du site.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'est de la zone de dépotage MVC du site de VYNOVA, on trouve le terril 49. Ce terril est issu de l'activité de la fosse n°3 (1857-1963) de la Compagnie des mines de Béthune situé à Vermelles. Il s'agit d'un terril conique demeuré intact, d'une surface de 17 hectares et d'une hauteur de 130 mètres. Le terril accueille aujourd'hui une végétation spontanée.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau incendie (eau de ville) : extension du réseau pour mise en place de poteaux supplémentaires (1 poteau = 70 m ³ /h) afin de pouvoir atteindre les wagons stockés en cas de besoin. Le dimensionnement des débits d'alimentation sera vérifié et le cas échéant adapté. Cette eau sera uniquement consommée lors des tests et en cas d'incident sur le site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la plateforme chimique de Mazingarbe on trouve VYNOVA et MAXAM. Cette plateforme fait l'objet d'un PPRT. Selon la circulaire du 10/05/2010 et l'arrêté PPRT du 11 mai 2011, VYNOVA a proposé d'exclure le BLEVE wagons MVC du champ PPRT dans son étude de dangers. Les risques liés au projet sont présentés dans le porter à connaissance lié au projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> La commune de Mazingarbe est située dans le périmètre d'un Plan de Prévention de risques inondation prescrit le 28/12/2000 et approuvé le 04/09/2007 : Inondation par ruissellement et coulée de boue et par remontées de nappes naturelles ; Toutefois, la commune n'est pas soumise à des prescriptions réglementaires. Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le nombre de voie passera de 2 voies à 3 voies. La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons. Il n'y aura pas de dépotage sur cette voie. Il s'agit uniquement d'une livraison en avance pour pallier aux problèmes de retard de livraison. Il est rappelé que la consommation annuelle du site reste la même et que le trafic attendu est donc le même. Le trafic engendré sera donc identique à la situation actuelle (uniquement une livraison d'avance).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic engendré sera identique à la situation actuelle (uniquement une livraison d'avance) et la 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons. Il n'y aura pas de dépotage sur cette voie (bruit lié aux pompes de dépotage).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet, aucun équipement pouvant générer des odeurs n'est prévu.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toute la zone de dépotage est éclairée. Toutefois quelques points d'éclairage supplémentaires pourraient être ajoutés. La consommation des nouvelles installations restera négligeable par rapport à la consommation du site.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3ème voie servira uniquement au stockage de wagons.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cette 3ème voie sera implantée sur la zone de dépotage existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'eau incendie : extension du réseau pour mise en place de poteaux supplémentaires (1 poteau = 70 m³/h) afin de pouvoir atteindre les wagons stockés en cas de besoin

=> Le dimensionnement des débits d'alimentation sera vérifié et le cas échéant adapté.

Des éclairages seront ajoutés côté 3ème voie pour assurer un éclairage suffisant au contrôle. Il s'agira de quelques points d'éclairage supplémentaires.

=> La consommation des nouvelles installations restera négligeable par rapport à la consommation du site.

Déplacement de la clôture de limite de propriété côté terriil.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant l'impact réduit sur l'environnement car il s'agit d'un stockage de wagons supplémentaires sur la zone de dépotage du site existante : pas d'émission d'effluents liquides, pas de rejet à l'atmosphère, pas de déchets, pas de bruit, pas de trafic Peu d'impact sur les consommations en eau (poteau incendie) ou en énergie (éclairage).

Considérant l'absence de sensibilité environnementale notable au droit de la zone d'implantation du projet ;
 Considérant que les risques engendrés sont au nord (zone la moins habitées) et lié à un événement secondaire.
 VYNOVA considère que le projet de 3ème voie wagons n'a pas d'impact notable sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Un porter à connaissance présente l'impact du projet sur l'environnement et les dangers éventuels : le scénario 4 « BLEVE d'un wagon MVC » initial et présenté dans l'EDD du site, va engendrer une série de « BLEVE » secondaire successif sur ces autres wagons en attente (scénario 4bis).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Mazingarbe

le, 18/03/2022

Signature

pd.


